

## ***S'organiser pour les revendications :***

# **Il n'y a rien de plus urgent !**

En cette rentrée, tout le monde s'interroge : une pression énorme est mise sur les personnels de l'Éducation nationale au nom de la lutte contre le terrorisme. Parce qu'il faudrait « *développer une culture permanente du risque et de la sécurité* » (N. Vallaud Belkacem), les ministres de l'Éducation nationale et de l'Intérieur mettent en place des mesures de sécurité dans les établissements scolaires (simulation d'attentat dans les établissements, sonneries d'alarmes différentes, réunions avec les élus locaux et les parents d'élève...). Pas un observateur ne peut croire à l'efficacité de ces mesures.

**S'agirait-il pour la ministre de contribuer à la campagne gouvernementale visant à détourner les salariés de leurs revendications pour tout faire passer en force ?**

Après avoir fait passer l'ultra-minoritaire loi Travail qui dynamite le socle des garanties collectives de l'ensemble des salariés, en utilisant le 49-3 à trois reprises, Après avoir décidé de prolonger et de durcir l'état d'urgence avec la possibilité d'interdire à tout moment les manifestations et de remettre en cause les libertés syndicales.

En cette rentrée, le gouvernement poursuit sa politique de destruction dans l'Éducation nationale comme dans tous les secteurs :

- Il impose la réforme du collège rejetée par les enseignants et la majorité écrasante de leurs syndicats.
- Il poursuit la réforme des rythmes scolaires dont le bilan est catastrophique.
- Il met en place la réforme territoriale à marche forcée.
- Il entend imposer à l'ensemble de la fonction publique le texte PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération) que les syndicats majoritaires dans la fonction publique ont refusé. Non seulement, ce texte tourne le dos à la revendication d'augmentation du point d'indice, mais dans le cadre de son application aux corps enseignants, la ministre de l'Éducation nationale veut remettre en selle, sous une forme aggravée, la réforme de l'évaluation voulue par le ministre Chatel en 2012 : remplacer la notation par une évaluation individuelle au niveau le plus proche, donc soumise à l'arbitraire local, portant sur les compétences, la mise en œuvre des réformes et non plus sur l'enseignement.

**Tous les statuts sont menacés pour mettre en place l'arbitraire local et l'individualisation, dans la logique de la loi Travail.**

Au même moment, dans les écoles, dans les établissements, dans les services, les personnels vont être confrontés à la pénurie de postes et au manque de moyens, en contradiction avec les mystifications ministérielles sur les 60 000 postes.

### **Ni le 49.3 permanent, ni l'état d'urgence n'effaceront les revendications**

**Les confédérations FO, CGT, avec la FSU, SUD, UNEF, FIDL, UNL refusent de lâcher : ils appellent à la mobilisation interprofessionnelle le 15 septembre prochain pour l'abrogation de la loi Travail.**

La FNEC FP FO appelle l'ensemble des personnels, de toutes les catégories, à se réunir dès la rentrée en heures d'information syndicale, en assemblée des personnels, pour établir les revendications, décider les initiatives nécessaires, y compris la grève, dans l'action commune à chaque fois que c'est possible.

Parce que le manque de postes, les classes surchargées, l'explosion de la charge de travail, ça suffit  
Parce qu'il faut l'arrêt des contre réformes qui disloquent le service public et menacent tous les statuts  
Parce qu'il faut une vraie augmentation des salaires, (+ 8% de la valeur du point d'indice)  
Parce que le projet d'évaluation des personnels doit être retiré

La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève à partir de la prérentrée.

**Le 8 septembre, dans le second degré, les syndicats SNFOLC, SNES, CGT, SUD appellent les personnels à la grève pour l'abrogation de la réforme du collège.**

**La FNEC FP FO, sur la base des revendications urgentes établies par les personnels, appelle à préparer la mobilisation interprofessionnelle du 15 septembre pour l'abrogation de la loi travail à l'appel de FO, CGT, FSU, SUD, UNEF, FIDL, UNL.**